

**Mesures de prévention rigoureuses et formation renouvelée du personnel.** L'identification des personnes exposées et des sources d'exposition est un préalable à la mise en place de mesures de prévention (1). Les expositions sont à évaluer chez l'ensemble des personnes intervenant dans les services d'oncologie et les unités centralisées de préparation des cytotoxiques, et pas seulement chez les pharmaciens, les préparateurs et les infirmiers.

La réduction des expositions passe par des mesures organisationnelles (optimisation du circuit des cytotoxiques et des déchets, etc.) et techniques (conception des locaux, postes de sécurité cytotoxique ou isolateurs dans les unités centralisées de préparation des cytotoxiques), par la mise en œuvre de procédures de nettoyage des surfaces et de gestion en cas de bris de flacon, la mise à disposition de protections individuelles adaptées, etc. (1,5).

La formation du personnel et des nouveaux embauchés est à renouveler régulièrement : information sur les sources potentielles d'exposition et les risques pour la santé, formation au port et au retrait des équipements de protection individuelle, à la gestion des incidents, etc. (1,5).

L'efficacité des mesures de prévention est à évaluer de manière répétée par une biométrie et des prélèvements de surfaces.

Les propriétés toxiques des médicaments cytotoxiques sont à prendre en compte pour que les femmes enceintes et celles qui allaitent ne soient pas affectées à la reconstitution, l'administration et l'élimination de ces produits (6). L'INRS recommande aux femmes enceintes, ainsi qu'à celles qui ont un projet de grossesse, d'en informer rapidement leur médecin du travail afin que leur soient proposés des aménagements de poste ou l'affectation à un autre poste.

Des documents pratiques d'information sur les précautions à prendre dans la manipulation des cytotoxiques en milieu de soins ou à domicile sont accessibles sur le site [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) (7).

©Prescrire

#### Noms commerciaux des médicaments en France **F**, Belgique **B** et Suisse **CH**

**cyclophosphamide** oral – **F B CH** ENDOXAN°

**cyclophosphamide** injectable – **F** ENDOXAN° ou autre ; **B CH** ENDOXAN°

**fluorouracil** – **F CH** FLUOROURACIL TEVA° ou autre ; **B** FLUROBLASTINE° ou autre

**ifosfamide** – **F** HOLOXAN°, IFOSFAMIDE EG° ; **B CH** HOLOXAN°

**méthotrexate** oral – **F** METHOTREXATE BELLON° ou autre ; **B** LEDERTREXATE° ; **CH** METHOTREXATE PFIZER° ou autre

**méthotrexate** injectable – **F B** LEDERTREXATE° ou autre ; **CH** METHOTREXATE PFIZER° ou autre

#### Extraits de la veille documentaire Prescrire

**1-** Ndaw S et coll. "Exposition professionnelle des personnels de santé hospitaliers aux médicaments cytotoxiques. Biométrie et mesure de la contamination des surfaces" *Références en santé au travail* 2018 ; (154) : 81-92.

**2-** Vinck L et Memmi S - Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques "Les expositions aux risques professionnels. Les produits chimiques. Enquête Sumer 2010" *Synthèse.Stat* 2015 ; (13) : 273 pages.

**3-** Passeron J "Exposition aux fluides ou linges souillés de patients traités par cytotoxiques : quels risques pour les personnels soignants ?" *Références en santé au travail* 2015 ; (144) : 130-131.

**4-** Benoît J et coll. "Anti-cancéreux en médecine vétérinaire. Risques liés à leur utilisation et prévention" *Documents pour le médecin du travail* 2008 ; (115) : 373-377.

**5-** Ndaw S et coll. "Soignants et médicaments cytotoxiques. Place de la biométrie dans la maîtrise des risques dans le temps" *Bull Epidemiol Hebd* 2018 ; (12-13) : 252-257.

**6-** INRS "Médicaments cytotoxiques et soignants : manipuler avec précaution !" mai 2018 : 2 pages.

**7-** INRS "Publications et outils. L'essentiel sur les médicaments cytotoxiques et les soignants" août 2018. Site [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) consulté le 29 novembre 2019.

**8-** Cavet M et Léonard M "Les expositions aux produits chimiques cancérogènes en 2010" *Dares Analyses* 2013 ; (54) : 9 pages.



### Lauréats des Thématiques Prescrire 2019

Comme chaque année, le titre Lauréat des Thématiques est attribué aux participants ayant validé les 3 sessions consécutives de leur Parcours Lauréat. Pour cette promotion 2019, les thèmes permettant la validation des différents Parcours Lauréat étaient : "Dermatologie courante : microbes et parasites" ; "Adolescents et jeunes adultes" ; "Troubles ORL en pratique courante" ; "Agressions cutanées" ; "Vaccinations".

En 2019, parmi les participants ayant répondu aux questionnaires, **1 431** sont Lauréats des Thématiques Prescrire.

Comme pour les autres programmes de formation Prescrire, la liste des Lauréats des Thématiques Prescrire est disponible sur le site [www.prescrire.org](http://www.prescrire.org), en accès libre. Vous trouverez davantage de renseignements sur cette formation sur le site [formations.prescrire.org](http://formations.prescrire.org).

©Prescrire